SOLIERS

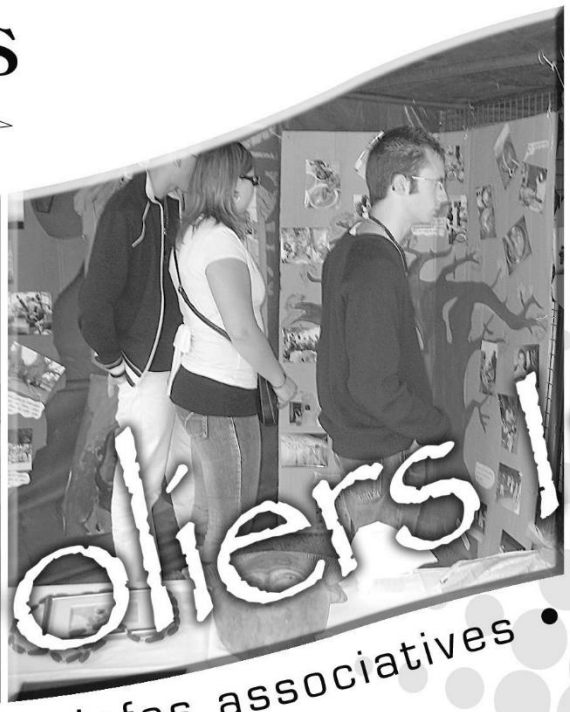

Soliers Infos

Infos municipales • Infos associatives • Infos pratiques

Editorial

par Philippe Jouin,
Maire de Soliers

'' Bonjour à Vous tous,

Après avoir subi un arrêt presque total des travaux durant ces deux années si particulières, après les temps longs mais nécessaires aux études, après l'attente des accords de subventions et après avoir voté notre budget, notre commune fait aujourd'hui l'objet des travaux de réaménagement de ses espaces publics du centre-ville : la création d'un nouveau parking enherbé, la refonte totale de la place pour la rendre plus verte et accueillante, la sécurisation des cheminements piétons ainsi que l'aménagement de tout le rez-de-chaussée de la Mairie afin d'y créer une nouvelle salle des mariages et du Conseil, un nouvel accueil intégrant également l'agence postale et surtout une rampe handicapés de façon à permettre aux personnes à mobilité réduite de pouvoir enfin utiliser sans discrimination l'entrée principale de notre Hôtel de Ville plutôt que d'être contraintes de faire le tour du bâtiment !

Conscients de la gêne relative que ces travaux seraient susceptibles d'engendrer, nous les avons volontairement décalés et en avons planifié le démarrage ce mois-ci pour ne pas interférer avec ceux du réaménagement du parvis des immeubles Inolya sensés s'achever en février 2022… puis 2023 ! Malheureusement, ceux-ci ont pris du retard et en prennent encore ! Et nous nous retrouvons aujourd'hui contraints de nous adapter à leur planning de façon à les laisser surtout en finir enfin, quitte à déjà modifier le phasage que nous vous avons tout récemment présenté…

La priorité est bien aujourd'hui de tout faire pour les laisser finir au plus vite. Malheureusement, si nous restons attentifs à la sécurité des usagers des commerces et services situés dans cet ensemble immobilier, nous ne pouvons que déplorer qu'ils n'aient pu préserver durant ce mois leur rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite ! En juin, tout ceci ne sera plus qu'un mauvais souvenir et nous serons enfin libres et maîtres de nos espaces.

Oui, la maîtrise de nos espaces publics est nécessaire ! Et nous devons rester vigilants ! C'est ainsi que nous avons également découvert tout récemment que l'aménageur en charge de notre nouvelle zone d'habitat « Le Parc » avait prévu de réaliser purement et simplement tous ses travaux de viabilisation en fermant à la circulation toutes ses voiries durant un mois ! Dès que nous en avons été informés, nous avons pu stopper immédiatement ces travaux avant même qu'ils ne soient démarrés et exiger un nouveau phasage d'exécution sur deux mois, certes plus coûteux pour l'aménageur, mais préservant la tranquillité des riverains.

Mais nous n'avons heureusement pas seulement que des travaux à Soliers ! Le dimanche 14 mai, nous vous proposons de nous retrouver au Bois de l'An 2000 pour participer à notre deuxième Journée Eco-Solarienne ! Une journée entière dédiée à la protection de notre environnement et ponctuée de nombreuses activités et animations dont vous retrouverez le programme en page intérieure.

Enfin, j'ai le plaisir de vous remettre en complément de ce Soliers infos, notre nouveau magazine Le Solarien n°34 qui vous permettra de découvrir toutes les actions développées par votre équipe municipale, de prendre connaissance de notre gestion budgétaire, des actualités de notre commune et ses services, mais aussi d'y retrouver toutes les informations de vos associations.

Bien cordialement,

À l'agenda

Du 03 au 12 mai /
Expo « le Pacte Vert de l'UE » •
Bibliothèque

13 mai /
Le temps d'une histoire •
Bibliothèque

14 mai /
Eco-Solarienne

Du 17 mai au 02 juin /
Expo « L'UE en un clin d'œil » •
Bibliothèque

19 mai /
Fermeture exceptionnelle
de la Mairie

25 mai /
Permanence Mutuelle

Permanence Mission Locale

Soliers Infos

Bulletin mensuel d'informations de la commune

Directeur de la publication /
Philippe Jouin
Responsable de la publication /
Patrice Breillat
Coordination /
Maxime Jamet - Mairie de Soliers
Contacts /
Mairie : 02 31 15 68 68
Mail : mairie@soliers.fr
Réalisation - Impression /
Mairie de Soliers

www.soliers.fr

Compte rendu du Conseil Municipal
du Mardi 28 mars 2023

Vote du compte financier unique 2022

Considérant que le compte financier unique se substitue au compte administratif et au compte de gestion
Le Maire ayant quitté la séance, et le Conseil municipal siégeant sous la présidence de Mme MAUPAS Catherine élue présidente de séance par l'assemblée conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Adopte le compte financier unique de l'exercice 2022 comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses dont report	1 060 953.27	1 934 311.89
Recettes dont report	1 182 235.66	2 806 188.87
Excédent	121 282.39	871 876.98

Vote de l'affectation du résultat de 2022 sur l'exercice 2023

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice	
Résultat de fonctionnement A-Résultat de l'exercice	352 057.98€
B-Résultat antérieurs reportés Ligne 002 du compte administratif,	519 819.61€
C-Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)	871 877.59€
D Solde d'exécution d'investissement (R 001)	121 282.65€
E-Solde des restes à réaliser d'investissement Besoin de financement	- 245 929,00€
F-Besoin de financement	- 124 646.35€
AFFECTATION 1-Affectation du résultat en réserves R 1068 en investissement	124 646.35€
2-Report en fonctionnement R 002	747 231.24€
DEFICIT REPORTE D 002	

Vote des taux de la fiscalité directe locale

Le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition en 2023 par rapport à 2022 et de les porter à :

- 17,17% pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale
- 64,68 % pour la taxe sur le foncier bâti
- 57,89 % pour la taxe sur le foncier non bâti

Vote des subventions aux associations pour 2023

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer les subventions d'un montant de 40 090€ comme suit :

ADGS	1 000 €
AMICALE DU PERSONNEL	3 500 €
ANCIENS COMBATTANTS	500 €
APE RECRE ATIV	400 €
BACCHANALE	600 €
BOURGUEBUS SOLIERS FOOTBALL CLUB	8 400 €
CAEN SUD GR	500 €
CHINUPHI	450 €
CLUB DES ANCIENS	500 €
COMITE DE JUMELAGE	1 200 €
COMITE DES FETES	2 000 €
FAMILLES RURALES	1 600 €
JUDO CLUB	4 000 €
SKB GYM	300 €
ROCK RAIDEURS	2 000 €
TENNIS CLUB	2 500 €
TREMPLIN	1 500 €
TOTAL Associations Solariennes	30 950 €
AFM TELETHON	3 000 €
ADMR	2 070 €
AMICALE DONNEUR DE SANG	300 €
ASSOCIATION ELA	150 €
BANQUE ALIMENTAIRE	100 €
CAUE	160 €
COLLEGES	1 200 €
FONDS SOCIAL LOGEMENT	360 €
MISSION LOCALE	1 500 €
RESTOS DU CŒUR	100 €
SECOURS CATHOLIQUE	100 €
SECOURS POPULAIRE	100 €
TOTAL Autres associations	9 140 €
TOTAL Subventions	40 090 €

Vote du budget de l'exercice 2023

Le Conseil municipal à l'unanimité, adopte le budget primitif de l'exercice 2023, arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement	3 046 498,00€	3 054 768,00€
Fonctionnement	2 918 820,00€	3 122 407,24€
Total	5 965 318,00€	6 177 175,24€

Autoriser le maire à signer la convention avec Normandie Aménagement pour le versement d'un fonds de concours dédié aux équipements

Le conseil municipal après avoir pris connaissance du projet de convention prévoyant une participation financière de 200 000€ et un terrain de 3000m² de Normandie Aménagement pour la réalisation d'un équipement décide d'autoriser le maire à signer la convention avec Normandie Aménagement.

Autoriser le maire à signer la convention de reversement de la taxe d'aménagement aux communes pour l'année 2023

Le conseil municipal après avoir pris note du projet de convention, décide à l'unanimité d'autoriser le maire à signer la convention avec la communauté urbaine de Caen la mer pour le reversement de la taxe d'aménagement à hauteur de 75% à la commune qu'elle a perçue sur les opérations de construction, reconstruction et agrandissement des bâtiments de toute nature, toutes les opérations d'aménagement soumises au régime des autorisations d'urbanisme situées sur le territoire communautaire pour lesquelles l'autorisation d'urbanisme a été délivrée à partir du 1er janvier 2017.

Judo Club de Soliers

Deux jours de compétition... et de passion

Ce samedi 15 et dimanche 16 avril, le Judo Club de Soliers organisait son animation annuelle ainsi que le Critérium Départemental Benjamins et la Coupe Katas Minimes. Fidèle au rendez-vous depuis quelques années, 340 judokas représentant les clubs du département se sont réunis sur les tatamis pour l'occasion.

Deux Solariens, Hugo Berthe et Joris Labarre ont fini sur la troisième marche du podium lors du Critérium Benjamins et se sont ainsi qualifiés pour le Critérium Régional qui aura lieu à Falaise le 7 mai prochain.

Une jeune Solarienne, Lamya Boukhafla a participé à la coupe katas et s'est qualifiée pour la coupe de France qui aura lieu à Ceyrat le 13 et 14 mai. Prochain rendez-vous du club la cérémonie de remise des ceintures qui aura lieu le vendredi 16 juin.

Ce samedi 15 avril, en parallèle du Critérium Départemental Benjamins/ines, se déroulait également la coupe départementale des Jeunes arbitres minimes. 11 jeunes y participaient. De l'avis des responsables, « un bon groupe prometteur ».
Bravo à tous ces jeunes qui donnent de leur temps pour que les compétitions puissent se dérouler.

DIMANCHE 14 MAI 2023 • BOIS DE L'AN 2000

SOLIERS

Tous à vos agendas !

2ÈME JOURNÉE

ÉcO-Solarienne

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EST L'AFFAIRE DE TOUS !

PRENEZ DATE ! Dimanche 14 mai 2023, la municipalité de SOLIERS organise sa « 2ème Journée Éco-Solarienne » au BOIS DE l'AN 2000.

Un événement communal à ne pas manquer !

SOLIERS

CONCOURS POUR CMJ NETTOYER TA VILLE

Le 14 Mai 2023

RDV au Bois de l'an 2 000

9 H 30 - 11 H 30

Inscription sur place

la planète vous remercie

Les vacances de printemps à l'Espace Citoyen, quel beau programme !

Autour de la parentalité !

Différentes animations ont été proposées pour les 0 à 6 ans et les familles :

- Sensibilisation parler et signer
- Atelier créatif
- Atelier réflexes archaïques et motricité libre
- Informations et échanges sur les émotions du jeune enfant.

Découvertes et initiations

Les bénévoles de l'Espace Citoyen vous ont concocté un programme découverte tel que :

- Initiation au Scrabble et à la couture
- Initiation à la Marche Nordique avec Titaina BAILLEUX
- Atelier créatif printanier
- Sortie à Beaumont-en-Auge

Merci aux partenaires pour ces belles semaines de rencontres (Audrey de Parent'hèse Bienveillante, Isabelle, Ergothérapeute et Ophélie de la bibliothèque) et aux bénévoles de l'Espace Citoyen. Mais aussi à tous les participants pour ces moments de partage.

Les Ateliers 2023 :

Les ateliers des bénévoles sont ouverts à tous les Solariens et gratuits. Débutants, intermédiaires et confirmés sont les bienvenus. N'hésitez pas à rejoindre les groupes pour échanger, apprendre ou approfondir vos compétences dans la convivialité et pour le plaisir.

Atelier Couture : Deux mercredis par mois
de 18h30 à 21h00 au RDC de l'Espace Citoyen
Prochaines dates : 10 & 24 mai, 7 & 21 juin et 5 juillet

Atelier Tricot & Crochet : Un mardi sur deux
de 14h00 à 17h00 au 1er étage de l'Espace Citoyen
Prochaines dates : 9 & 23 mai, 6 & 20 juin et 4 juillet

Atelier Scrabble : Deux lundis par mois
de 14h00 à 17h00 au 1er étage de l'Espace Citoyen
Prochaines dates : 15 & 22 mai, 5 & 19 juin, 3 juillet

Balade Relax : Un mercredi par mois
de 14h30 à 16h30, rdv à l'Espace Citoyen.
Prochaines dates : 17 mai et 14 juin

L'Espace Citoyen fête la musique

Scène Ouverte, **Mercredi 21 juin 2023** à l'Espace Citoyen de Soliers dans le jardin communal.
Recherche musiciens bénévoles, chanteur seul ou à plusieurs pour célébrer la Fête de la Musique.

Inscrivez-vous à la scène ouverte avant le 30 mai auprès d'ELODIE au **06 23 91 46 42** ou espacecitoyen@soliers.fr

La Rochambelle 18ème édition

C'est déjà complet !
L'équipe « Espace Citoyen » se lance dans l'aventure le samedi 3 juin.

Horaires d'ouverture /Périodes Scolaires :

- Lundi : 9h00 à 11h30
- Mardi : 14h30 à 16h00
- Mercredi : 9h00 à 12h30 et 14h00 à 18h30
- Jeudi : fermé
- Vendredi : 16h00 à 19h00
- Ouverture samedi 4 mars 2023 de 9h00 à 12h00

L'Eco-Solarienne 2ème du nom !

Les bénévoles de l'Espace Citoyen participeront à la 2ème édition de « l'Eco-Solarienne », le dimanche 14 mai 2023.
Les bénévoles vous proposeront pour cette journée différentes animations :

- Une collecte de déchets et de mégots avec les jeunes du CMJ dans les rues de Soliers de 9h30 à 11h30 (pensez à apporter vos gants de jardinage et de vous munir d'un vêtement ou objet de couleur vert ☺).
- Un troc aux plantes (intérieur et extérieur)
- Une exposition de la bibliothèque « Le Pacte vert de l'Europe »
- Des ateliers autour de la biodiversité (Bombes de graines, Land Art,..)
- Des jeux ludiques en famille autour du recyclage des déchets
- Un atelier concours de photos sur le thème des insectes et oiseaux de nos jardins à Soliers.

BUT DU CONCOURS

Réaliser une photo dans votre jardin ou dans un des parcs publics de Soliers, sur laquelle un ou plusieurs insectes ou oiseaux seront pris sur le vif. Ce concours est ouvert à tous les amateurs de la photo ou de la nature (professionnel s'abstenir). Chaque participant ne pourra présenter qu'un seul cliché, sur support papier ou support papier-photo et le remettra à l'atelier "Concours Photos" le jour de l'Eco-Solarienne, à 14h00 le dimanche 14 mai, au Bois de l'An 2000. Ces photos seront exposées au public tout l'après-midi et un système de vote permettra aux visiteurs de désigner les trois meilleures. Au dos de chaque photo, il devra être mentionné vos nom et prénom, la date et le lieu (adresse) de la prise de vue.

RÉCOMPENSES

Tous les participants se verront remettre un lot en lien avec le thème "écologie et nature", de la journée Eco-Solarienne; objets divers, plants, plantes ou jeunes pousses…

→ Prochaine rencontre du groupe de travail « Eco-Solarienne » Mercredi 10 mai 2023 de 10h à 12h à l'Espace citoyen.
Vous souhaitez aider ou participer à l'organisation de cette journée avec les bénévoles, venez à leur rencontre.

Pour des informations complémentaires, contactez Elodie, l'animatrice référente de l'Espace Citoyen
(Espace de Vie Sociale de Soliers) au 06 23 91 46 42 / espacecitoyen@solioers.fr
Informations : www.soliers.fr/espacecitoyen ou Facebook : EspaceCitoyen

On vous attend… .

Vacances de printemps – du 17 au 28 avril

Les 5 sens, un monde extérieur à redécouvrir

Pour ces vacances, l'équipe d'animation a proposé des activités dans tous les sens… et pour tous les sens : création d'illusions d'optique et d'anamorphoses, ateliers cuisine et dégustation à l'aveugle, loto des senteurs, boîtes à toucher…
Tous les sens des enfants ont également été mis à l'épreuve lors d'une sortie nature à la brèche au diable (Soumont Saint Quentin) et d'une balade sensorielle proposée par le Mage Issien ☺
Un beau moment de découvertes sensorielles dans la nature

Les enfants de 6-11 ans ont également eu la possibilité d'aller voir le film « Super Mario Bros. » au cinéma du Café des images à Hérouville, alors que pour les 3-5 ans, c'était plutôt une session de danse au Big Band Café, avec le Bal Mandarine et son spectacle participatif « Monsieur Mandarine ».

Mercredis Loisirs

Les temps modernes ⚙

Au programme de ce prochain et dernier cycle de mercredis de l'année scolaire, le voyage à travers les époques se termine et les enfants découvriront :

Les Temps Modernes !

En partant de Charlie Chaplin et de la création du film muet à la façon des « Temps Modernes » et en passant par des séries de défis scientifiques, où invention rime avec création, les enfants seront ensuite mis à contribution pour imaginer ensemble le monde de demain.

Dernière ligne droite avant l'été !

Pour tous renseignements et inscriptions, une seule adresse :
enfance@soliers.fr ou *02 31 39 63 79*

ESPACE JEUNES

Local Jeunes

En avril, ne perds pas le fil

Carnaval :
Malgré un temps peu favorable, les jeunes étaient présents pour vendre confettis et bonbons afin de financer leur projet. Cela leur permet de connaitre la valeur de l'argent et de pouvoir être fiers d'eux. Merci à ceux qui ont aidé les animateurs à construire le char sur leur temps libre.

Collège :
L'animatrice du local intervient tous les jeudis midi au sein du collège Senghor d'Ifs. C'est l'occasion pour les jeunes de décompresser autour de jeux de société, de créer du lien avec d'autres jeunes et de se renseigner sur les activités proposées au local.

Local :
Lieu d'échange et de partage, les adolescents présents mettent en place des projets qui leur tiennent à cœur, comme des ateliers cuisine pour partager un bon goûter, faire du home staging afin de préparer les meubles pour le nouveau local jeunes.

Un samedi par mois, nous nous retrouvons avec d'autres structures voisines. Le 8 avril avait lieu un Among Us à taille réelle à Soliers et le 13 mai nous serons invités à Ifs afin de faire des activités scientifiques, si tu es intéressé viens en parler à Laetitia.

Espace Jeunes – Vacances d'avril

Le printemps est de retour

Une vingtaine de jeunes est venue participer aux activités proposées par les animateurs, en commençant par un après-midi bien-être avec la fabrication de bombes de bain et une séance de soin des mains avec des produits courants que l'on trouve chez soi, puis en se retrouvant pour un après-midi jeux vidéo suivi par une soirée à la patinoire de Caen qui était très agréable avec peu de monde sur la piste. Les adolescents ont pu partager un temps avec les 9/11 ans lors d'un Koh Lanta au Bois de l'An 2000 animé par Cyrille et Maxime. Pour clôturer la première semaine, une sortie à la piscine de Falaise et une virée shopping dans le centre de Caen ont pu ravir les jeunes.

La deuxième semaine des vacances a débuté par une séance d'équitation, un Kim gout, jeu dans lequel les personnes ont les yeux bandés et doivent reconnaitre des aliments (gingembre, miel, fromage de chèvre…), une soirée au cinéma où les cinéphiles en herbe ont eu le choix entre Mario ou Donjon et Dragon. Les jours suivants ils ont pu s'initier au Break Dance et voir une démonstration par le SNT Crew. Jeudi, nous avons retrouvé les locaux de St Contest, Ifs et Cormelles pour une séance de trampoline Park, des grands jeux et un repas en commun.

Horaires
Mercredi : 13h30-18h30
Vendredi : 16h30-18h30 / 20h30-22h30
Un samedi sur deux : 14h-18h

Contact
Mail : jeunesse@soliers.fr
Tél : 02.31.39.63.79 / 06.11.14.26.27

Informations diverses :

Fermeture de la bibliothèque :

En raison des jours fériés du mois de mai, la bibliothèque sera fermée les jours suivants :

- Lundi 1er mai,
- Lundi 8 mai,
- Lundi 29 mai.

Infos cyberattaque :

Le portail des bibliothèques de Caen la mer est accessible !
Vous pouvez de nouveau :
- Consulter votre compte lecteur,
- Consulter notre catalogue,
- Accéder à la Boite Numérique.

Attention : les prêts et retours de vos documents peuvent nécessiter quelques jours avant d'être visibles sur votre compte lecteur. La disponibilité des documents n'est donc pas mise à jour en temps réel, elle est communiquée à titre indicatif.

À vos agendas ! À venir à la bibliothèque :

MAI

LECTURE
Mercredi 3, 10h30 – 11h : Bébés Lecteurs.
Lectures d'histoires pour les enfants de 0 à 3 ans.

LECTURE
Samedi 13, 10h30 - 11h : Le temps d'une histoire.
A la découverte de contes et légendes européens.
A partir de 3 ans.

EXPOSITION
Du 3 au 12 : Le Pacte Vert pour l'Europe.
A travers cette exposition, découvrez le Pacte Vert pour l'Europe et les propositions de l'Union Européenne pour atténuer notre impact sur l'environnement.
A partir de 12 ans.

EXPOSITION
Du 17 mai au 2 juin : L'Union Européenne en un clin d'œil.
Grâce à cette exposition richement illustrée, redécouvrez l'histoire de l'Union Européenne et son fonctionnement.
Tout public.

AUTOUR DES EXPOS
Vendredi 5, 18h : Vernissage.
Lundi 22, 18h : Conférence sur l'histoire de l'Union Européenne et de sa monnaie par l'association C-Hi-Nu-Phi. A partir de 12 ans.
Samedi 27, 10h30 - 11h30 : Mini-conférence et jeu quizz autour de l'Euro par l'association C-Hi-Nu-Phi. Tout public.
Mardi 30 mai, 18h : Rencontre et échanges sur l'histoire et le rôle des Jumelages en Europe, avec le Comité de Jumelage de Soliers. Tout public.

JUIN

LECTURE
Mercredi 7, 10h30 – 11h : Bébés Lecteurs.
Lectures d'histoires pour les enfants de 0 à 3 ans.

LECTURE
Samedi 17, 10h30 : Le temps d'une histoire.
Lecture d'histoires pour les plus grands.
A partir de 7 ans.

BRADERIE
Du lundi 19 au samedi 24, à la bibliothèque : Braderie.
Comme tous les ans, la bibliothèque fait le tri dans ses étagères et vend les livres "désherbés".
1€ le livre, 3€ les 5.
0€20 la revue, 0€50 les 5.

Les animations sont **gratuites et ouvertes à toutes et tous**.
Pour vous inscrire, contactez la bibliothèque :
bibliotheque@soliers.fr / 02 31 23 14 80.

INFOS MAIRIE

FERMETURE EXCEPTIONNELLE :
La Maire sera fermée au public
vendredi 19 mai (pont de l'Ascension)

PERMANENCE :
La Mairie sera ouverte le :
Samedi 6 mai 2023
de 10h à 12h

Permanence réservée uniquement pour :
- les actes d'état civil
- le recensement militaire
- l'inscription sur les listes électorales
- le règlement des services périscolaires.

État Civil

DÉCÈS :

03/03/2023
Micheline CAVEY

24/03/2023
Joëlle LEFEVRE

02/04/2023
Raymond LEFÈVRE

Nos sincères condoléances aux familles.

LA FIBRE

QUARTIER « LE PARC »

Les travaux devraient être finalisés dans le courant du 3e trimestre 2023.

S'agissant d'une zone dépendant d'une nouvelle armoire, l'ouverture effective à la commercialisation sera possible 3 mois après, soit **courant du 4e trimestre 2023**.

PERMANENCE MUTUELLE

Votre commune se mobilise pour ***votre santé*** *et* ***votre pouvoir d'achat****.*

Inscrivez-vous pour comparer votre Mutuelle

Prochaine permanence :

Jeudi 25 mai de 9h à 12h

Sur inscription auprès de Sandra Hamel
Secrétariat de la Mairie – 02.31.15.68.68.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

HORAIRES

Fermetures exceptionnelles les 11, 19 & 20 mai 2023 puis le 13 juin 2023

Périodes de vacances scolaires :

Fermée le mercredi et le samedi

Lundi : **13h45 à 17h15**
Mardi, Jeudi et Vendredi :
9h00 à 12h15

Périodes scolaires :

Fermée le mercredi

Lundi : **13h45 à 17h15**
Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi :
9h00 à 12h15

ÉCOLE PRIMAIRE

maternelle et élémentaire

Inscription en petite section ou nouvel arrivant

Du **1er avril au 15 mai 2023**, les enfants nés **jusqu'au 31 décembre 2020** pourront être inscrits à l'école maternelle pour la rentrée 2023/2024.

Il faudra tout d'abord effectuer une inscription administrative en vous présentant à la Mairie muni :

- Du livret de famille
- D'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- D'une pièce d'identité
- Du jugement de divorce, séparation ou convention (pour les gens concernés)
- Du certificat de radiation (le cas échéant)

Ensuite, il faudra prendre rendez-vous avec M. MAUVIEL, directeur de l'école au 02.31.23.12.78.

Les pièces que vous devrez lui présenter sont :

- L'inscription administrative
- Le carnet de santé de l'enfant à jour
- Le certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés.
  Éventuellement l'attestation d'assurance.

COLLÈGE

Inscription en 6ème

Le collège de secteur est le collège « Léopold Sédar Senghor » à Ifs.

Les dossiers d'inscription seront remis directement aux familles par l'école de Soliers au mois de mai. La restitution des dossiers se fera au secrétariat du collège (*contrôle sur place du contenu et des pièces*) aux dates qui seront précisées dans le dossier. La liste des documents demandés sera également intégrée au dossier.

Le collège offre la possibilité aux familles et élèves d'acheter leurs fournitures via un achat groupé à des prix avantageux, tout en conservant une grande qualité des produits. Les fournitures sont remises fin août dans des colis personnalisés au collège.

Les élèves de Soliers passeront une journée dans l'établissement afin de préparer leur arrivée au cours de la première quinzaine de mai. Une réunion sera proposée également aux familles, fin août. Une visite virtuelle sous forme d' escape game est possible sur le site internet du collège https://college-senghor.etab.ac-caen.fr/

Collège Léopold Sédar Senghor
8 rue du Roussillon - 14123 IFS
☎ 02 31 78 96 96
✉ ce.0142271t@ac-caen.fr

Taxe d'habitation
Déclaration d'occupation de biens immobiliers

En 2023, la taxe d'habitation est supprimée pour toutes les résidences principales et tous les contribuables.
Cependant, elle reste applicable aux autres locaux, notamment les résidences secondaires et les locaux vacants.

Dans ce cadre, afin d'identifier les locaux qui demeurent taxables, la loi de finances pour 2020 a mis en place une nouvelle disposition déclarative (codifiée à l'article 1418 du code général des impôts) **à destination de l'ensemble des propriétaires (personnes physiques et personnes morales)**.

Ces derniers devront, **pour chacun de leurs locaux,** indiquer à quel titre ils les occupent et, quand ils ne les occupent pas eux-mêmes, préciser l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1er janvier 2023). Les usagers auront **jusqu'au 30 juin 2023** pour remplir cette obligation. Pour les années suivantes, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.

Le service « Gérer mes biens immobiliers » disponible sur www.impots.gouv.fr s'enrichit pour permettre aux propriétaires de se conformer à la loi et déclarer l'identité des occupants de leurs biens immobiliers. Le service donne également la possibilité de déclarer les loyers en cas de locations.

Pour tout renseignement supplémentaire, l'assistance aux usagers des téléprocédures est joignable de 8h00 à 19h30 du lundi au vendredi, selon deux canaux :
✓ le téléphone via le n° 0809 400 210 (service gratuit + prix appel) ;
✓ le formulaire électronique disponible depuis le site www.impots.gouv.fr

LES RENCONTRES NUMERIQUES

Un **conseiller numérique** du **Département du Calvados**
vous accueille

Espace Citoyen

Salle Communale, 1 place du Cardinal Touchet, 14540 SOLIERS

Programme

MERCREDI
10 MAI
9h – 12h

RDV INDIVIDUEL

Possibilité de venir avec votre matériel / sur inscription / gratuit

MERCREDI
24 MAI
9h – 12h

RDV INDIVIDUEL

Possibilité de venir avec votre matériel / sur inscription / gratuit

MERCREDI
31 MAI
9h– 12h

RDV INDIVIDUEL

Possibilité de venir avec votre matériel / sur inscription / gratuit

Contact : 06.98.64.79.89

lola.berthuin@calvados.fr

NUMÉRIQUE ENSEMBLE
ACCOMPAGNER, CONSEILLER ET ORIENTER
UNE INITIATIVE DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS

Calvados
LE DÉPARTEMENT

CONSEILLER NUMÉRIQUE
France services

SOLIERS

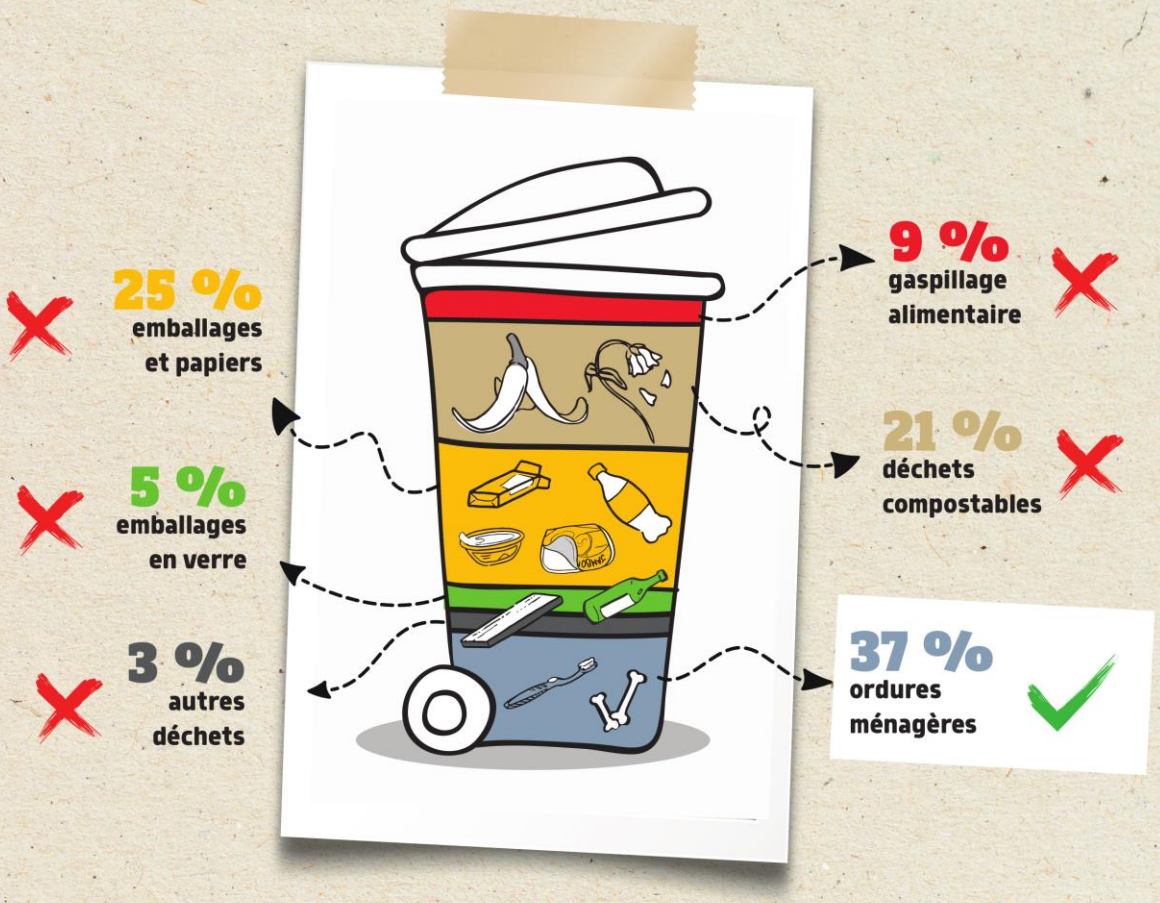

Voici ce que contient votre poubelle grise*.

Une étude minutieuse de nos poubelles révèle que nous pouvons faire beaucoup de progrès dans la réduction et le tri de nos déchets. Hormis les ordures ménagères (en gris clair sur le dessin), tout le reste aurait pu être trié et valorisé ou tout simplement évité :

- 9 % de déchets proviennent du gaspillage alimentaire : ils peuvent être évités en faisant attention à nos achats, en cuisinant les restes...
- 21 % de déchets compostables peuvent rejoindre le composteur (si vous en avez un) ou nourrir des poules
- 25 % d'emballages et papiers sont à trier sans modération dans les poubelles jaunes : ils seront recyclés
- 5 % d'emballages en verre sont à trier dans les bornes dédiées près de chez vous : ils sont recyclables à l'infini !
- 3 % d'autres déchets (résidus de jardin, bois, déchets électriques, pots de peinture, piles...) : ils doivent être déposés à la déchèterie afin d'assurer leur valorisation.

Au total, 63 % des déchets de la poubelle grise ne devraient pas y être ! Poursuivons nos efforts pour réduire nos déchets et recycler nos emballages !

Retrouvez comment réduire vos déchets et bien trier sur www.syvedac.org.

* d'après les résultats d'une caractérisation réalisée sur des ordures ménagères à l'Unité de Valorisation Energétique de Colombelles, en novembre 2022.

LES DÉCHETS, TOUS CONCERNÉS !
RÉDUISONS, RECYCLONS, VALORISONS

Syvedac
Agissons durablement sur nos déchets

C-Hi-Nu-Phi

PROGRAMME DE MAI 2023

Le Club d'Histoire Numismatique et Philatélique vous propose :

Au mois de mai, CHiNuPhi vous propose de venir participer à ses réunions mais aussi à découvrir l'atelier JUNIOR, tout cela dans une ambiance sympathique et conviviale.

Mercredi 10 mai de 14h00 à 17h00 (Salle 4 de la salle polyvalente)
Thème du jour : **Il y a 100 ans, les monnaies de 1923**

Samedi 13 mai de 14h00 à 17h00 (Salle au 1er étage de l'EVS)
Thème du jour : **Identifications : pièces, billets et timbres**
Atelier JUNIOR 14h30 à 15h30

Mercredi 24 mai de 14h00 à 17h00 (Salle 4 de la salle polyvalente)
Thème du jour : **Les monnaies de Louis XIII à Louis XVI**

Samedi 27 mai de 14h00 à 17h00 (Salle au 1er étage de l'EVS)
Thème du jour - Exposé : **Le F.A.O.**
Atelier JUNIOR 14h30 à 15h30

Contact - renseignements - adhésions

Monsieur Luc DARLET
P° : 06.56.71.13.40
chinuphi@laposte.net

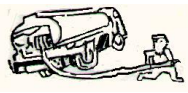

Livraison de Fuel

Mercredi 7 juin 2023

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez appeler :

Mme VICTORIA
☎: 02.31.80.95.37.

M. LECHEVALLIER
☎: 02. 31.23.10.40.

Trouvé

- ✓ Une clé trouvée près du Hameau de Four

Si cela vous appartient, contactez la Mairie au 02.31.15.68.68

Horaires **d'ouverture**

Mairie

Du Lundi au vendredi

8h30 > 12h30 • 15h00 > 17h15
Sauf mardi matin et mercredi après-midi
1 samedi par mois, de 10h à 12h
Fermée le mercredi pendant les vacances scolaires
*voir en pages intérieures les fermetures exceptionnelles

Tél. : 02 31 15 68 68
Mail : mairie@soliers.fr

Centre Espaces

Permanences

Mardi > 9h à 11h30 et 16h30 à 18h
Mercredi > 16h30 à 18h
Jeudi > 16h30 à 18h
Vendredi > 16h30 à 18h
*voir en pages intérieures les horaires d'été

Tél. : 02 31 39 63 79
Mail : enfance@soliers.fr

Bibliothèque

Ouverture au public

Lundi > 16h-19h
Mardi > 16h-18h
Mercredi > 9h30-12h et 14h-18h
Vendredi > 14h-19h
Samedi > 10h30-12h30
*voir en pages intérieures les horaires d'été

Tél. : 02 31 23 14 80
Mail : bibliotheque@soliers.fr

Agence postale

Ouverture au public*

Fermée le mercredi
Lundi > 13h45 à 17h15
Mardi / Jeudi / Vendredi / Samedi > 9h00 à 12h15
(Fermée les Samedis des vacances)

Tél. : 02 31 39 27 43
*** voir infos générales pour fermetures exceptionnelles**

Assistante Sociale

Centre médico-social de
Bourguébus :
Tél. 02.14.47.55.03

Centre médico-social de
Giberville :
Tél. 02.14.47.55.02

ADMR

L'ASSOCIATION DU SERVICE A DOMICILE

Aide aux familles et
aux personnes âgées
10 rue Val Es Dunes 14540
BOURGUEBUS

Tél : 02 31 39 05 35

SiAD

Soins Infirmiers A Domicile

Soins Infirmiers À Domicile
Place de la Mairie BOURGUEBUS
Mme Candelma & M. Jeanne

Tél : 02 31 23 15 90

Mission locale

La mission locale est au service de l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans.

Prochaines permanences :
04/05/23 & 25/05/23
14h à 17h au centre ESPACES

Pour prendre RDV,
ou pour toute information :
Tél : 02 31 15 31 95

Services Médicaux

Infirmier :
M. LECOUTURIER :
Tél. : 02 31 23 19 29
Port. : 06 82 41 24 50

Médecin :
Dr BELIN
Tél : 02 31 23 13 24

Horaires Pharmacie :

Du lundi au vendredi :
De 8h30 à 12h30
et de 14h00 à 19h30

Le samedi :
de 9h00 à 12h30
et de 14h à 18h00

Horaires d'ouverture du cimetière :

Du 1er Mars au 30 Octobre
8h30 à 20h15

Du 1er Novembre au 28 Février
9h à 17h

SOLIERS

Infos pratiques

À détacher & à conserver

Collecte des déchets verts

Deux lieux de dépôts

HORAIRES D'OUVERTURE DES LIEUX DE DÉPÔTS

Du 1er mars au 31 octobre

Zone d'Activités :
Du lundi au vendredi
8h15 à 17h00
Samedi
8h45 à 20h15

Place St-Vigor :
Du lundi au vendredi
8h15 à 20h15
Samedi
8h45 à 20h15

Du 1er novembre au 28 février

Zone d'Activités & Place St-Vigor :
Du lundi au vendredi
8h15 à 17h00
Samedi
8h45 à 17h00

COLLECTES ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS RECYCLABLES

JOURS DE RAMASSAGE
DES ORDURES MÉNAGÈRES

Bacs Gris

Sam. 6, 13 & 20 et vend. 26 mai

Sam. 3 et vend. 9, 16, 23 & 30 juin

JOURS DE RAMASSAGE
DES DÉCHETS RECYCLABLES

Bacs Jaunes

Mardi 2, lundi 15 et mardi 30 mai

Lundis 12 & 26 juin

Contact Utile /
caenlamer.fr ou 02 31 304 304

Planning de rotation des bennes à déchets verts

Les bennes sont vidées et remises le même jour

Mai / Juin 2023

Mardi 2 mai	Vendredi 2 juin
Vendredi 5 mai	Mardi 6 juin
Mardi 9 mai	Vendredi 9 juin
Vendredi 12 mai	Mardi 13 juin
Mardi 16 mai	Vendredi 16 juin
Vendredi 19 mai	Mardi 20 juin
Mardi 23 mai	Vendredi 23 juin
Vendredi 26 mai	Mardi 27 juin
Mardi 30 mai	Vendredi 30 juin